

23 juin 2017 – n° 19
170055

DEMANDE DE PROTECTION ET D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DE LA NECROPOLE MILITAIRE NATIONALE FRANCAISE DES TIGES

L'association « Paysages et sites de mémoire de la grande Guerre » dont le Conseil départemental est membre depuis juillet 2011, a déposé avec l'Etat français et la Belgique le dossier de candidature transnational des « sites funéraires et mémoriels de la première guerre mondiale Front ouest. », au début de l'année 2017.

Parmi les 139 sites candidats figure la nécropole militaire nationale française des Tiges, dont la valeur exceptionnelle est liée au site lui-même qui est un site de bataille et qui offre un parfait exemple du traitement fait aux défunts Morts pour la France, connus ou anonymes, pendant et après le conflit.

Afin d'assurer la bonne instruction du dossier et prouver l'engagement municipal,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPORTE son soutien à la candidature de la nécropole des Tiges à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco,

- DEMANDE la protection de la nécropole nationale militaire française des Tiges -en conformité avec la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine- en tant qu'isolat du site historique patrimonial remarquable à créer au cœur de la ville de Saint-Dié-des-Vosges, dès que la parution des arrêtés le permettra. Cet isolat englobera l'élément du bien et sa zone tampon,

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 23 juin 2017

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 25

Procurations 9

Absente..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Christophe ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Nadia ZMIRLI (*procuration à M.Cacclin à partir du point n° 15*), Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Marie-France LECOMTE	à Vincent BENOIT
Isabelle de BECKER	à Caroline PRIVAT-MATTIONI
Christine FELDEN	à David VALENCE
Issam BENOuada	à Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à Patrick ZANCHETTA
Mustafa GUGLU	à Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à Christopher ZIEGLER
Serge VINCENT	à Christine URBES
Ramata BA	à Jean-Louis BOURDON

Absente excusée :

Nathalie TOMASI

Madame Gina FILOGONIO est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.